

SERVICES PÉRISCOLAIRES PÔLE TERRITORIAL VESLE & COTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS

FICHE INSCRIPTION CANTINE

Toute inscription à la cantine doit faire impérativement l'objet d'un livret périscolaire.

Ce document est **obligatoire** et téléchargeable sur grandreims.fr Rubrique > Le Grand Reims > Les Pôles > Vesle & Coteaux de la Montagne de Reims

Nom et prénom du res	Tél.:///		
Nom et prénom de l'en	Classe:		
Régime particulier :	☐ J'apporte les repas (PAI <u>obligatoire avant</u> toute inscription)	☐ Repas sans porc	☐ Repas végétarien

Pour toute modification ponctuelle ou régulière, veuillez vous adresser à : periscolaire.vcmr@grandreims.fr

/!\ Mettre une croix dans chaque case (1 case = 1 jour)

Les tarifs de cantine sont établis en fonction du quotient familial. Les tarifs par tranches sont disponibles sur notre site internet.

	SEMAINE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI		
36	Du 4 au 8 septembre						
37	Du 11 au 15 septembre						
38	Du 18 au 22 septembre						
39	Du 25 au 29 septembre						
40	Du 2 au 6 octobre						
41	Du 9 au 13 octobre						
42 Du 16 au 20 octobre							
VACANCES DE LA TOUSSAINT							
45	Du 6 au 10 novembre						
46	Du 13 au 17 novembre						
47	Du 20 au 24 novembre						
48	Du 27 novembre au 1 ^{er} décembre						
49	Du 4 au 8 décembre						
50	Du 11 au 15 décembre						
51	Du 18 au 22 décembre						
V A C A N C E S D E N O Ë L							
2	Du 8 au 12 janvier						
3	Du 15 au 19 janvier						
4	Du 22 au 26 janvier						
5	Du 29 janvier au 2 février						
6	Du 5 au 9 février						
7	Du 12 au 16 février						
8	Du 19 au 23 février						
VACANCES D'HIVER							
11	Du 11 au 15 mars						
12	Du 18 au 22 mars						
13	Du 25 au 29 mars						
14	Du 1 ^{er} au 5 avril						
15	Du 8 au 12 avril						
16	Du 15 au 19 avril						
VACANCES DE PRINTEMPS							
19	Du 6 au 7 mai						
20	Du 13 au 17 mai						
21	Du 20 au 24 mai						
22	Du 27 au 31 mai						
23	Du 3 au 7 juin						
24	Du 10 au 14 juin						
25	Du 16 au 21 juin						
26	Du 24 au 28 juin						
27	Du 1 ^{er} au 5 juillet						

TOUTE INSCRIPTION EN CANTINE CONSTITUE UNE ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET ENGAGE FINANCIÈREMENT LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Date et signatures des 2 représentants légaux :